

REVIVRE APRES AVOIR ETE DELAISSE(E)

Une invitation au cours

REVIVRE

APRES AVOIR ETE DELAISSE(E)

En quoi consiste le cours Revivre ?

Ce cours donne à toute personne séparée ou divorcée l'occasion de discuter des défis auxquels elle est confrontée. Il propose des outils pratiques.

Durant les sept soirées du cours, des sujets importants sont abordés et discutés dans de petits groupes. Voici quelques-uns de ces thèmes :

- Faire face aux conséquences de la séparation et du divorce
- L'importance d'une bonne communication
- La résolution des conflits
- Le pardon
- Les questions juridiques liées au divorce
- L'importance de limites saines
- Rester de bons parents
- Etre seul – un lendemain plus heureux

Comment le cours se déroule-t-il ?

Chaque soirée commence par un souper. L'enseignement est donné par des personnes ayant vécu un divorce. Elle est suivie des petits groupes.

A qui s'adresse-t-il ?

Le cours est destiné à toute personne séparée, qui vit actuellement un divorce ou qui est déjà divorcée, depuis peu ou longtemps.

Bien que le cours soit fondé sur des principes chrétiens, il s'adresse à toute personne.

Si vous êtes suivi par un médecin ou un thérapeute, nous vous demandons de lui parler de votre participation à ce cours.

Inscription

Je m'inscris pour les sept soirées du cours Revivre – après avoir été délaissé(e)

Nom	Prénom
Adresse	
NPA	Localité
Tél.	E-mail
Etes-vous séparé/divorcé?	Depuis combien de temps?
Avez-vous des enfants?	Quel âge ont-ils?
Comment avez-vous entendu parler de ce cours?	
Signature	

REVIVRE

Nous sommes heureux de vous inviter à notre Cours organisé le printemps prochain.

Chacune des 7 soirées commence à 19.15h par un repas et aura lieu au

Château de Bossey (*voir plan d'accès ci-joint*)

Dates des rencontres 2008

Vendredi 29 février

Vendredi 7 mars

Vendredi 14 mars

Vacances

Vendredi 4 avril

Vendredi 18 avril

Vendredi 25 avril

Vendredi 2 mai

Quel en est le coût ?

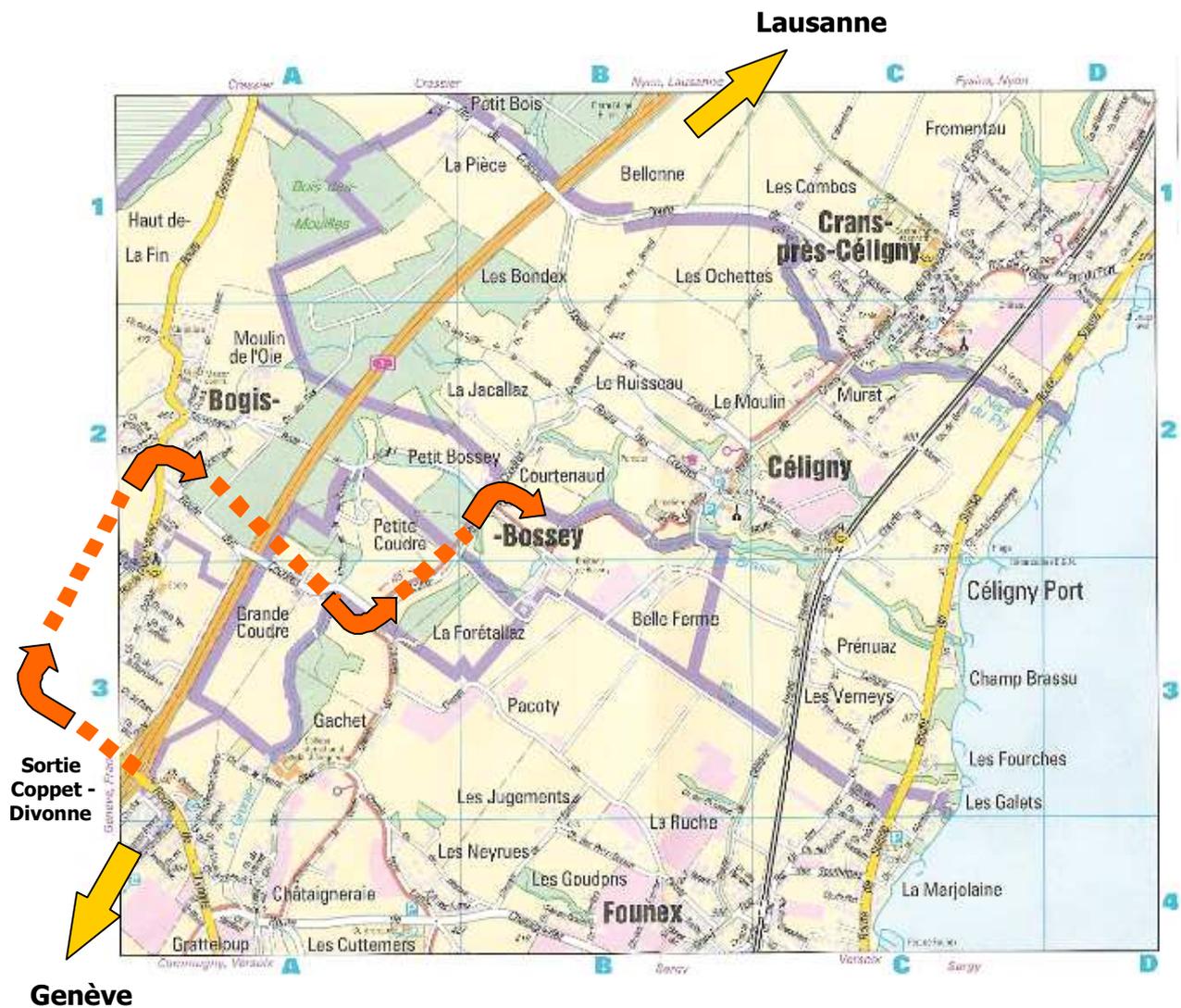
Fr. 250.- par personne tout compris. Soit les 7 repas, matériel et location de la Salle. Ce prix est indicatif et ne doit empêcher personne de s'inscrire si une difficulté financière se présente. Au besoin, possibilité d'aller chercher les personnes à la gare de Coppet.

Après réception de votre bulletin d'inscription vous recevrez un BVR. Et c'est en définitive, votre règlement qui validera votre inscription.

Pour toute question relative au cours, veuillez contacter :

- Christine Koenig, Ch. de la Condémine, 1272 Genolier,
koenig_christine@hotmail.com
Tél. 022 366 27 59 ou 079 577 79 50

- Sylvain et Sylvianne Chollet, Av. des Uttins 2, 1180 Rolle,
sylvain.chollet@freesurf.ch
Tél. 021 825 55 30 ou 079 754 74 79



HOW TO GET TO BOSSEY ?

Bossey is located 15 kilometers away from Geneva Cointrin international airport. It can be reached within a quarter of an hour by car, taking the motorway direction Lausanne. The nearest exit is «Coppet Divonne». As you leave the motorway, follow signs towards Divonne and after 100 meters turn right and enter the village of Chavanne-de-Bogis. As you drive through the village, you will see a sign indicating a right turn to the Ecumenical Institute.

COMMENT SE RENDRE A BOSSEY ?

Bossey se situe à 15 kilomètres de l'aéroport international de Genève Cointrin. De là, en voi un quart d'heure suffit pour se rendre à l'institut œcuménique de Bossey : prendre l'autoroute en direction de Lausanne et sortir à « Coppet Divonne ». Tourner à gauche, traverser l'autoroute, et, 50 mètres plus loin, tourner à droite, puis traverser le village de Chavannes de Bogis. Ensuite, tourner à droite sur la route des Coudres et suivre les panneaux « institut œcuménique» jusqu'au Château de Bossey.

WIE KOMMT MAN NACH BOSSEY ?

Bossey liegt nur 15 km vom internationalen Genfer Flughafen Cointrin entfernt, und Sie kön das Ökumenische Institut mit dem Auto in einer Viertelstunde über die Autobahn in Richtung Lausanne erreichen. Die günstigste Ausfahrt ist Coppet-Divonne. Folgen Sie der Richtung Divonne und biegen Sie nach etwa 50 Metern in das Dorf Chavanne-de-Bogis ein. Im Ort gibt Ihnen ein Schild an, wann Sie nach rechts zum Ökumenischen Institut abbiegen müssen.